



Le Festival pour la discographie européen
(inclu la "Section DANSE")

REGLEMENT GENERAL DE PARTECIPATION (valide pour la participation en France)

PREMISSE

Dans le but principal de contribuer à la croissance artistique des participants, **Vidéofestival Live** vise à rechercher et proposer de nouveaux talents, de nouvelles voix et de nouvelles propositions de discographie et de danse sur le marché record.

ART. 1 – EXIGENCES DE PARTICIPATION

- La «Section de la Discographie» peut participer au Videofestival Live: chanteurs, auteurs-compositeurs, orchestres, groupes et / ou groupes des deux sexes, avec n'importe quel genre musical, et âge et citoyenneté qui participeront en fonction de leur âge dans trois catégories:
- "JEUNES" jusqu'à 13 ans,
- "NOUVELLES PROPOSITIONS" de 14 ans complétées d'ici janvier 2018
- "SENIOR" à partir de 45 ans d'ici janvier 2018

Tous les participants (single ou groupes) du groupe NOUVEAU PROPOSITION seront divisés en 3 sections:

- *INTERPRETES* (avec l'affichage de la musique édité ou non dans n'importe quelle langue)
- *CANTAUTORS* (avec la présentation de la chanson dans n'importe quelle langue et comme auteur ou co-auteur de la même)
- *COMPOSITORS-INSTRUMENTAL* (avec la performance en direct de leur composition instrumentale)

Pour les chansons inédites, on entend pas célèbre même si on les chante ailleurs mais sans contraintes éditoriales.

Pour la section de la DANCES et MUSICAL, toutes les disciplines et les danseurs des deux sexes sont admis avec un âge de 10 à 35 ans.

ART. 2

La base enregistrée doit être de bonne qualité et doit être identique pour la durée des sélections.
Les participants de casting devront effectuer une mise en fonction (maximum 4'00 ").
Dans toutes les auditions, le VF LIVE fournira des équipements audio et visuels appropriés et nécessaires.
Chaque participant devra prévoir à son propre compte et à ses frais pour participer aux phases de l'événement.

ART. 3 - CASTING

LES COMMUNICATIONS POUR LA CONVOCATION AU CASTING SERONT EXERCÉES PAR L'ORGANISATION EXCLUSIVEMENT AVANT PAR COURRIER AVEC NOTE SUPPLÉMENTAIRE PAR SMS

(À l'adresse et au numéro de téléphone à fournir correctement lors de la signature) 10/15 JOURS AVANT LA DATE INTÉRESSÉE et de toute façon, tout participant peut être à jour sur les castings eux-mêmes sur le site officiel www.videofestivallive.it La page Facebook et l'autre réseau Social.

ART. 4

Les artistes doivent se présenter avec une base musical (en format Wave ou MP3 sur une clé USB) et ne doivent pas avoir de contraintes contractuelles et / ou d'engagements avec des tiers qui sont de nature continue pour leur performance artistique (dans ce cas, ils doivent également livrés document qui libre de tout contraintes contractuelle).

ART. 5

C'est le droit de l'Organisation d'enregistrer et / ou de reprendre et de diffuser les artistes participants au niveau de la télévision, de l'audiovisuel, de la photographie et de la phonographie.
Chaque participant autorise, avec l'inclusion de Videofestival en direct, de tels enregistrements et images en accordant l'exploitation de ses droits d'image également aux fins de toute activité publicitaire promotionnelle, Sans aucune limitation de temps et / ou d'espace et sans avoir à revendiquer à la fois l'Organisation et les tiers.

ART. 6 - DEMI FINAL NATIONALES (date à définir pour la Corse)

À partir des premières auditions, environ un tiers des participants ne seront pas admis en demi-finale; Les autres Artistes sélectionnés recevront un droit de participation unique de **€ 140.00 pour les singles, € 170,00 pour les formations à deux et trois éléments, € 200,00 pour les formations des quatre éléments ou plus**

Pour participer à Videofestival Live, c'est le seul tarif à payer.

ART. 7

L'artiste qui ne sera pas présent aux sélections pour lesquelles il a été convoqué ne peut pas réclamer l'admission aux sélections ultérieures ou le remboursement de la cotisation; À l'égard de tous les participants aussi, DOIT se présenter à l'heure et attendre que les résultats soient annoncés à la fin de la sélection elle-même.

ART. 9

La Commission artistique, toujours formée par de véritables professionnels du domaine, choisira sans équivoque parmi les artistes sélectionnés, exclusivement pour la qualité, ceux qui entreront en finale du **Videofestival live**; chacun des composants exprime leur jugement de façon indépendante, discrète et individuelle avec extrême gravité et équité.

ART. 10

C'est la faculté de l'Organisation de combiner **Videofestival live** en direct avec des initiatives publicitaires promotionnelles sans qu'aucun de ses concurrents n'a de quoi revendiquer.

ART. 11 - PREMIÈRE PHASE FINALE

Les artistes qui seront sélectionnés par le Comité artistique pendant les demi-finales nationales participeront aux «Finales de la première étape» dans lesquelles ils devront se ré-effectuer afin de permettre au Comité artistique de faire le meilleur choix pour FINAL.

ART. 12/a

Les gagnants auront le droit d'être loger sans frais, de rester en Italie pour toute la durée des finales et de participer de droit à la finale italienne/européenne avec les chances de gagner les prix supplémentaires décrit à l'art.12/b

ART. 12/b - FINAL ITALIAN ET PRIME

Cet événement accueillera les artistes sélectionnés de chaque catégorie.

Un jury exceptionnel présidé par les OPÉRATEURS DU SECTEUR DES PROFESSIONNELS INDIVIDUELS choisira les artistes auxquels le trophée "Videofestival live" sera décerné.

- De plus, deux forfaits promotionnels exclusifs seront attribués à ceux qui ont un single inédit pour être inclus dans le catalogue éditorial:
- Distribution unique sur les magasins principaux (iTunes, Amazon, Spotify et plus de 100 magasins en ligne)
- Créez des dossiers promotionnels et des cartes postales numériques pour publier et publier sur: Étiquettes d'artistes, journaux, magazines, webzines, forums et circuits radio nationaux et régionaux
- Création de la page Web et du lecteur html avec un lien de magasin direct, espace web dédié, où la radio et les opérateurs peuvent télécharger le kit de presse
- Soumettre un clip vidéo à la musique TV (Sky et Earth) et, si la chanson est enregistrée et chantée avec des critères internationaux, à la société anglaise "Soundnet" pour l'inclusion dans leurs vidéocassettes vidéo distribuées dans tous les collèges, pubs et Centres commerciaux britanniques.
- Création de la page VEVO (si l'artiste a un clip vidéo)

"PRIX VIDEOFESTIVAL LIVE WORLD"

L'Organisation (quel que soit le choix du Comité artistique) au cours de la finale, attribuera un «superpremio» qui est hébergé lors d'un événement télévisé international de VIDEOFESTIVAL LIVE (Italie, États baltes, New York, Russie).

PRIX "ACEP-UNEMIA"

Le président de l'ACEP (ou qui pour lui) attribuera le prix «ACEP-UNEMIA», un autre programme de promotion ciblée et stratégique.

PRIX "TALENT PURE"

Un artiste participant recevra le prix "TALENTO PURO AWARD" qui se compose de Dans un paquet stratégique de communication et de marketing créé ad hoc pour élargir et amplifier la capacité communicative et empathique naturelle de l'artiste

Les gagnants devraient-ils être pour une raison quelconque non attribuable à Live Videofestival, interrompre la collaboration, ne pas respecter les accords ou ne pas montrer d'intérêt (ne fournissant pas le matériel demandée par l'Organisation) d'ici le 30 septembre 2018, à la perception des primes; L'Organisation se réserve le droit de se retirer de tout type d'engagement envers l'artiste lui-même.

ART. 14

L'Organisation peut, par des événements imprévus ou imprévus, introduire des modifications ou des ajouts au présent règlement pour sauvegarder et sauvegarder le Festival lui-même.

En cas de litige, le tribunal compétent sera Lodi.



Après avoir lu le règlement, remplissez la
DEMANDE dans toutes ses parties

DEMANDE D'INSCRIPTION

SINGLE ARTISTE (ou référence pour les GROUPES de 2 ou plus éléments) _____

NOM DE L'ARTISTE _____

Référence pour les groupes: DUO TRIO BAND

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

_____ C.A.P. _____

TELEPHONE PORTABLE _____

E-MAIL (*écriture lisible*) _____

demande de participer à la 21ème édition de #VFlive en qualité de:

JEUNES (jusqu'a 13 ans) NOUVELLES PROPOSITIONS SENIOR (jusqu' a 45 ans)

pour ce la qu'il font partie de la catégorie NOUVELLES PROPOSITIONS

INTERPRETES CANTAUTORS MUSICAL

DANSE COMPOSITEURS-INSTRUMENTAL

Je déclare avoir lu les REGLEMENT GENERAL DE PARTECIPATION
2018 et l'approuver sans réserve dans chaque article

L'ARTISTE OU LE TUTEUR LÉGALE (si mineur) _____
(*NO menager, editeur, producteur ect.*)

pour l'approbation expresse des clauses réglementaires des articles du règlement précité

L'ARTISTE OU LE TUTEUR LÉGALE (si mineur) _____
(*NO menager, editeur, producteur ect.*)

La présent à envoyer à info@videofestivallive.it
vous joignez une photo et une copie de la cotisation pour un
paiement unique dans un seul courrier (voir art.3)
IBAN: IT6100803032580000000007458
BIC: IMCAITRR0U0

